

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

ABIDJAN, le 19 avril 1988

N° _____ /MEF/Doanes

Ch :

Objet : CEAO - TARIF D'USAGE TCR.

CIRCULAIRE N° 546 /DU 21-4-88

(DIFFUSION GENERALE)

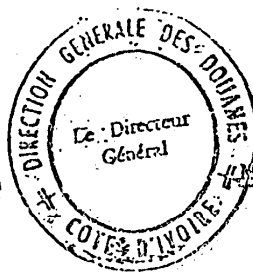
En application de la Décision globale n° 28/87/CM du Conseil des Ministres de la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest (C. E. A. O.) tenu en décembre 1987 à Cotonou (République Populaire du Bénin),

j'ai l'honneur de communiquer en annexe à l'ensemble des services et des usagers, la liste des produits industriels communautaires nouvellement agréés à la Taxe de Coopération Régionale (TCR) ainsi que les taux TCR auxquels ils seront soumis à leur entrée en Côte d'Ivoire.

Je rappelle que le bénéfice de la préférence tarifaire est subordonné à la production au moment du dédouanement du certificat d'origine CEAO et de la déclaration d'exportation du pays de provenance et d'origine.

AMPLIATIONS:

- Syndicat des Transitaires
S/C de S O C O P A O
- Syndicat des P. M. E. TRANSIT
S/C de INTER-TRANSIT
- Syndicat des Industriels
- CHAMBRE DE COMMERCE
- SCHEMEX B. P. 3792 ABIDJAN



K. ANGOUA

A N N E X E

ENTREPRISES PRODUCTRICES	DESIGNATION DES PRODUITS	N°s d'ACREMENT	NTS/CEAO	DROITS & TAXES APPLICABLES		
				T C R	TVA et éven- ment autre	
Union Africaine de Confi- série (U A C) BP 03- 1474 COTONOU - R. P. BENIN Matioule : 7004	Sucrerie sans cacao	00007	17-04-90	10 %	T. V. A	
Société Sénégalaise des Plastiques Africaines S. S. P. A. BP. 470 DAKAR R.S. Matioule : 6075	Polyéthelène autrement présenté - autres.....	00310	39 -02-69	5 %	T. V. A	
	Sacs et sachets polyéthylène - d'un poids unitaire inférieur ou égal à 120 g	00050 [*] 00050	39 -07-41 39 -07-42	13 % 13 %	T. V. A T. V. A	
	Chaussures à semelles extérieures en cuir naturel artificiel ou reconstitué ; chaussures (autres que celles du 64-01) à semelles extérieures en caoutchouc ou en matières plastiques artificielles					
	Toutes sous-positions (à l'exception des sous-positions 64-02-02 et 64-02-10)	00120	64 -02-01 à 64 -02-29	11 %	T. V. A	
	Dessus de chaussures en autres matières...	00449	64 -05-29	11 %	T. V. A	
S D R C O B BP. 2663 - BANAKO (R. M) Matioule : 3019	Carreaux, pavés et dalles de pavement ou de revêtement, non vernissés ni émaillés etc...	00414	69 -07-00	3 %	T. V. A	